

Guide de la rentrée HIVER 2009



Collège
Édouard-Montpetit



**Le collège
Édouard-Montpetit**

Une vie à découvrir

À titre de directeur général et au nom de mes collègues, c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue au collège Édouard-Montpetit. Toute l'équipe d'Édouard est fière de vous accueillir et d'avoir le privilège de vous accompagner dans la poursuite de votre projet d'études. À la fois l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) et le campus de Longueuil se démarquent par leur dynamisme, la qualité de la formation offerte par les professeurs, l'engagement du personnel et la variété des services proposés, le tout pour vous aider à atteindre vos objectifs de réussite. J'invite les nouveaux élèves, de même que ceux qui reviennent, à s'impliquer dans la vie étudiante par le biais des activités pédagogiques, sportives et culturelles qui sont offertes au Collège. Doté d'une Politique pour un développement durable depuis 2006, notre établissement détient depuis peu l'accréditation niveau 2 *Cégep vert du Québec*; vous serez donc aussi invité à vous y intéresser.

Reconnu pour son leadership, le collège Édouard-Montpetit est l'un des plus importants cégeps au Québec; il accueille près de 7000 étudiants à l'enseignement régulier et est constitué du campus de Longueuil, de l'ÉNA et du Centre sportif Montpetit.

Je vous invite à consulter ce guide qui contient une foule de renseignements et je vous souhaite une bonne rentrée, une excellente session et une bonne année 2009.

Le directeur général,

Serge Brasset

Questions et réponses - Rentrée hiver 2009

Les aspects suivants relèvent du Service de l'organisation scolaire (SOS) situé au local A-105, une adresse à retenir. Pour joindre une personne de ce service : 450 679-2631, poste 2407 ou api@college-em.qc.ca.

Utilisation d'Omnivox

Récupération de votre horaire

Modification de votre horaire

 (ajout, retrait ou changement de cours)

Carte d'étudiant

Annulation de cours ou de session

Rencontre de votre aide pédagogique individuelle

Accès à un ordinateur

Demande de révision de notes

Relevés d'impôt

Prenez note que le Service de l'organisation scolaire sera fermé du 24 décembre 2008 au 2 janvier 2009, inclusivement.

Autres informations indispensables

À vous procurerpage 2

Agenda étudiant.....2

Carte de transport2

Carte d'étudiant2

Livres obligatoires et textes de cours2

Vignettes de stationnement2

À noterpage 2

Cases2

Confidentialité des renseignements personnels2

Cours d'éducation physique2

Covoiturage à Édouard - **Nouveauté!**2

Transport.....3

Visite d'accueil à la bibliothèque3

À ne pas manquerpage 3

Activités d'accueil par programme3

Activités socioculturelles et sportives3

Assemblée générale des étudiants3

Cérémonie de fin d'études3

Sorties plein air de la session.....4

Soirées « 5 à 9 » de l'AGECEM.....4

Des lieux à connaîtrepage 4

Autres liens à consulterpage 4

DÉBUT DES COURS : LUNDI 26 JANVIER 2009

La session d'hiver 2009 approche à grands pas et déjà nous vous invitons à lire ce qui suit pour bénéficier d'une rentrée des plus harmonieuses.

www.college-em.qc.ca

À VOUS PROCURER :

Agenda étudiant

L'agenda 2008-2009 sera disponible à l'Association générale des étudiants du Collège (AGECEM) au local B-31 à partir du 12 janvier, entre 10 h et 15 h. Pour l'obtenir, vous devrez avoir en main votre carte d'étudiant ou votre horaire. Il est conseillé de parcourir votre agenda, car il contient une foule de renseignements (guide de la vie étudiante, personnes-ressources, etc.) et le calendrier des activités de l'année.

Carte de transport - Formulaire RTL

Pour vous procurer une carte de transport, récupérez votre formulaire personnalisé et déjà approuvé du Réseau de transport de Longueuil (RTL) en consultant les **services en ligne Omnivox**. Ce formulaire sera accessible seulement après avoir imprimé votre horaire sur **Omnivox**. Le RTL offre le tarif réduit, pour l'achat de la carte mensuelle locale, aux étudiants âgés de 18 à 25 ans inscrits à temps complet au Collège. Vous vous présenterez ensuite à la billetterie, au métro de Longueuil, pour la prise de photo. Pour faire approuver le formulaire d'un autre transporteur, présentez-vous au Service des affaires étudiantes et communautaires, local B-25, à partir du 26 janvier avec votre horaire imprimé et votre carte étudiante. Vous devrez connaître le transporteur que vous utiliserez pour obtenir le bon formulaire.

Carte d'étudiant

Vous pourrez obtenir votre carte d'étudiant au local A-105 à partir du jeudi 15 janvier 2009.

Livres obligatoires et textes de cours

Au cours de la semaine du 26 janvier 2009, les textes de cours, les livres scolaires neufs et usagés ainsi que les cartes de membre seront en vente à la cafétéria (local F-026). À partir du 2 février, vous pourrez acheter les livres et les fournitures scolaires à la Coop située dans l'aile C, au pavillon Le Caron. La carte de membre donne droit à des réductions sur tous les achats et est valide durant toute la durée des études (coût : 15 \$, taxes incluses). Apportez votre carte d'étudiant pour vous la procurer. Visitez le site : www.coopmontpetit.com

Vignettes de stationnement

Les vignettes seront en vente à partir du 5 janvier 2009, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 45, au local A-131 (paiement en argent comptant, par carte de crédit Visa, MasterCard ou paiement direct. Les chèques ne sont pas acceptés). Les étudiants doivent présenter leur carte étudiante. Prenez note que le nombre de vignettes est limité. Pour toute information concernant les tarifs et les différentes zones de stationnement, veuillez consulter la page *Stationnement* du site Internet du Collège sous la rubrique *Services à la communauté*.

À NOTER :

Cases

Vous devez partager votre case avec un autre étudiant. Le numéro de votre case et le nom de la personne avec laquelle vous avez choisi de la partager ou avec laquelle vous avez été jumelé apparaissent sur votre horaire. Si vous n'avez pas encore fait votre demande de case avec choix de partenaire, vous devez la faire en utilisant le module « Casiers » des services en ligne **Omnivox**. Pour plus de renseignements, présentez-vous au local B-20.

Si vous ne souhaitez pas utiliser la case qui vous a été attribuée, vous devez l'annuler, sans frais, au local B-20. Par contre, des frais de 5 \$ par personne seront perçus pour tout changement de case. [Plan de localisation des cases](#)

Confidentialité des renseignements personnels

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, les renseignements recueillis lors de votre inscription au Collège restent confidentiels et servent à la gestion de votre dossier scolaire. Toutefois, certaines situations peuvent amener le Collège à divulguer des renseignements vous concernant. Vous pouvez le refuser en remplissant le *Formulaire pour interdire la divulgation de renseignements personnels*.

Cours d'éducation physique

Les activités d'éducation physique commencent dès le premier cours et vous devez porter une tenue vestimentaire adéquate.

Par un souci d'économie de papier, en lien avec la politique verte du Collège, vous devez désormais consulter en ligne la version intégrale de votre plan de cours en éducation physique, disponible à partir du lundi 12 janvier (seule une version abrégée vous sera remise au premier cours). Vous y trouverez toutes les politiques du département et du cours, le calendrier, le résumé des évaluations sommatives ainsi que les renseignements importants au bon fonctionnement du cours. Cliquez sur le lien suivant www2.college-em.qc.ca/dept/educationphysique, puis sur le lien sous la rubrique *Plan de cours session hiver 09*.

Covoiturage à Édouard **NOUVEAUTÉ!**

Économisez temps et argent tout en faisant votre part pour l'environnement!

Depuis l'automne 2008, un système de covoiturage est mis à la disposition des étudiants par le biais d'**Omnivox**, le tout, gratuitement. Plus de 850 étudiants ont déjà utilisé le service de covoiturage pendant la session d'automne 2008. Le module spécialement réservé au covoiturage vous permet de vous inscrire pour participer à titre de **conducteur**, de **passager** ou de

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)

conducteur ou passager, et d'indiquer vos horaires de déplacement pour chaque jour de la semaine. Le module propose ensuite des partenaires de covoiturage idéaux par analyse de proximité géographique et par similarité d'horaire. Vous pouvez les contacter par *Messagerie Interne Omnivox* (MIO), ou par téléphone, s'ils laissent leur numéro. De plus, si de nouveaux participants habitant à proximité s'ajoutent entre deux visites au module, vous en êtes immédiatement informé. Tout le fonctionnement vous est expliqué dans le module et on vous y propose même des formules pour partager les frais de déplacement.

Transport

Le campus de Longueuil du collège Édouard-Montpetit est situé au 945, chemin de Chambly, à l'intersection de la rue De Gentilly. Au coeur du Vieux-Longueuil et à deux pas de Montréal, le Collège est facile d'accès par le réseau de transport collectif.

Diverses lignes d'autobus de la RTL qui desservent l'agglomération de Longueuil (Greenfield Park, Le Moyne, Vieux-Longueuil, Boucherville, Brossard, Saint-Lambert, Saint-Bruno) se rendent directement au Collège, ou vous mènent au Terminus Longueuil pour prendre l'une des lignes d'autobus qui s'arrêtent directement devant le Collège.

Certains transporteurs des villes avoisinantes (**CIT Le Richelien** : Candiac et La Prairie; **CIT Vallée-du-Richelieu** : Saint-Hyacinthe, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, Mont-Saint-Hilaire, Beloeil, McMasterville, Otterburn Park, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville; **OMIT Sainte-Julie** : Sainte-Julie; **CIT Chambly-Richelieu-Carignan** : Saint-Mathias-sur-Richelieu, Marieville, Richelieu, Chambly, Carignan; **CIT Sorel-Varennnes** : Varennnes, Verchères, Contrecoeur, Saint-Joseph-de-Sorel, Sorel-Tracy et Saint-Amable) passent également par le Collège ou vous conduisent au Terminus Longueuil.

Visite d'accueil à la bibliothèque pour les nouveaux étudiants

Des visites de la bibliothèque sont offertes à tous les nouveaux étudiants. Elles auront lieu le mercredi 4 février, à 12 h et à 18 h. Pour vous inscrire, présentez-vous au bureau de l'aide à la recherche situé au centre de la bibliothèque, local D-2000, au moins deux jours ouvrables avant la visite. [Services offerts](#)

À NE PAS MANQUER :

Activités d'accueil par programme

Tous les projets doivent être approuvés par le Service d'animation au local B-25. Les activités «d'initiation» des nouveaux étudiants ne sont pas autorisées.

Activités socioculturelles et sportives au Collège : un soutien réel à la réussite

Ateliers socioculturels

Les inscriptions se tiendront du 28 janvier au 6 février inclusivement au local B-25.*

Comme les places sont limitées, **pour garantir leur priorité** au moment de l'inscription, les étudiants qui désirent s'inscrire aux activités devront **obligatoirement se procurer un billet numéroté**, le 28 janvier, entre 8 h et 12 h 30, au local B-25, et devront être présents pour le début des inscriptions, le même jour, à 12 h 30, toujours au B-25. Les inscriptions se poursuivront les jours suivants, de 8 h à 15 h, jusqu'à ce que les places soient comblées. Les ateliers débuteront dans la semaine du 9 février.

Activités sportives *intra-muros*

La période d'inscription se tiendra du 26 janvier au 4 février, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au local AR-1-1.*

* Pour connaître la programmation et les modalités d'inscription, consultez la section *Guide de la vie étudiante* dans l'Agenda 2008-2009.

Assemblée générale des étudiants

L'assemblée générale ordinaire d'hiver de l'Association générale des étudiants du Collège (AGECEM) se tiendra le 11 février, à 12 h, au local C-30. Surveillez *L'Express*, *Le MotDit* ou les babilards pour connaître le lieu et l'ordre du jour, ou passez au local B-31.

Cérémonie de fin d'études

Chaque année, le Collège souligne en grand les efforts et la réussite de ses étudiants finissants par une *Cérémonie de fin d'études*, une grande fête à laquelle les finissants sont conviés de même que leurs professeurs, leurs proches et leurs amis. La *Cérémonie de fin d'études 2009* se tiendra le mardi 26 mai à la salle Pratt & Whitney Canada du Théâtre de la Ville. Pour plus de détails, consultez le lien www.college-em.qc.ca/ceremonie.

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)

Sorties plein air de la session

Plusieurs activités sont prévues dont du ski de fond et de la raquette (16 et 17 février, hébergement en refuge au centre de ski la Réserve à Saint-Donat / 60 \$), de l'escalade de glace (7 et 8 mars / 37 \$), une longue randonnée en raquettes (16 au 19 mars, coût à déterminer), de l'escalade de roche (extérieure) à Val David (16 mai / 33 \$), du cyclotourisme en Montérégie (28 mai / gratuit) et du canot-camping (1^{er} au 4 juin / coût à déterminer).

Renseignements au Club Aventurier (local F-011b, face à la cafétéria), à la Boutique location plein air, au Centre sportif, et dans l'Agenda, section *Guide de la vie étudiante* (page 186). D'autres sorties de plein air pourraient être ajoutées à cette liste. Les prix et les dates peuvent être modifiés sans préavis.

Soirées « 5 à 9 » de l'AGECEM

À tous les deux jeudis, l'Association générale des étudiants du Collège (AGECEM) organisera des soirées « 5 à 9 » au Café étudiant. Le premier événement de la session aura lieu le 12 février.


Et ne manquez pas le « 5 à 1 » de la fin de session, avec artistes invités! Pour les détails, passez au B-31 et surveillez les babillards.

DES LIEUX À CONNAÎTRE :

- Aide financière (prêts et bourses) : local E-028
- Cases : local B-20
- Centre d'aide et des services adaptés (CASA) pour les étudiants ayant des besoins particuliers : local A-19
- Formulaire de transport : local B-25
- Librairie coopérative : local C-54 (pavillon Le Caron)
- Service d'animation : local B-25
- Service de l'organisation scolaire : local A-105, api@college-em.qc.ca
- Service d'orientation et d'information scolaire et professionnelle : local A-109
- Services financiers : local A-145
- Services psychologiques : local E-028
- Vignettes de stationnement : local A-131

AUTRES LIENS À CONSULTER :

- AGECEM
- Cours suspendus
- Formulaire d'identification des personnes vivant avec un handicap ou un trouble d'apprentissage
- Plan du campus
- Programme *Odyssée*, engagement étudiant
- Sport-études



RÉUSSIR
ça s'fait pas tout seul!

Pendant l'année scolaire, n'hésitez pas à faire appel aux professeurs et membres du personnel dont les bureaux sont identifiés aux couleurs de **RÉUSSIR**, ça s'fait pas tout seul ! Ces personnes peuvent vous aider à trouver réponses à vos questions et vous diriger aux services d'aide à la réussite dont vous avez besoin.

Retour à la page d'accueil
du Guide de la rentrée



Questions et réponses sur la rentrée

Hiver 2009

Accès aux services en ligne Omnivox

1. [Comment accéder aux services en ligne Omnivox ?](#)

Horaire – Récupération

1. [Comment récupérer votre horaire ?](#)
2. [Quoi faire si vous n'avez pas accès à un ordinateur ?](#)
3. [Quoi faire si l'accès à votre horaire vous est refusé ?](#)

Horaire – Modification

1. [Comment modifier votre horaire ?](#)
2. [Comment procéder si vous êtes en Sport-Études ?](#)

Carte étudiante

1. [Quoi faire en cas de perte ou de vol ?](#)
2. [Combien devez-vous payer en cas de perte, de vol ou de bris de votre carte ?](#)
3. [Pouvez-vous prêter votre carte étudiante ?](#)

Annulation de cours ou de session – Demande

1. [Comment annuler votre inscription à un cours ou à votre session ?](#)
2. [Quelle est la différence entre annuler et ne pas fréquenter un cours ?](#)
3. [Quelle est la conséquence d'annuler un ou plusieurs cours ?](#)

Révision de note – Demande

1. [Comment procéder pour obtenir une révision de note ?](#)
2. [Quand et où déposer votre formulaire de demande de révision de note ?](#)

Relevés d'impôt T2202A et Relevé 8 – Récupération

1. [Quelle est la procédure de récupération de vos relevés d'impôt ?](#)
2. [Pourquoi récupérer les relevés d'impôt ?](#)
3. [À partir de quelle année pouvez-vous imprimer vos relevés d'impôt ?](#)

Dates importantes à retenir

[Calendrier](#)

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)



Accès aux services en ligne Omnivox

1. Comment accéder aux services en ligne Omnivox?

Pour accéder aux services en ligne Omnivox par le site Internet du Collège www.college-em.qc.ca, cliquez sur *Campus de Longueuil* ou *École nationale d'aérotechnique* et dans la section Liens éclair, cliquez sur *Services en ligne OMNIVOX*.

S'il s'agit de votre première utilisation, cliquez sur le lien *Première utilisation* situé sous le titre *Étudiants*. Vous aurez besoin de votre numéro d'étudiant (7 chiffres) et de votre code permanent (12 caractères) qui figurent sur la carte d'étudiant émise par le Collège.

Si vous n'avez pas pris possession de votre carte d'étudiant, vous trouverez votre numéro d'étudiant et votre code permanent sur la lettre d'admission du Collège. Une fois l'authentification terminée, vous aurez accès aux modules offerts. La prochaine fois que vous utiliserez les services en ligne Omnivox, vous n'aurez qu'à inscrire votre numéro d'étudiant et votre NIP.

Veillez noter que pour accéder au système, votre fureteur doit supporter les cadres « frames » et la réception de témoins « cookies ». Si vous revenez sans cesse au menu principal lorsque vous cliquez sur un service, c'est que votre fureteur ne supporte pas les témoins ou que l'option « accepter les témoins » n'est pas sélectionnée dans votre menu de configuration. Les fureteurs recommandés sont Netscape v4.74 et plus ou Ms Internet Explorer v5.01 et plus. De plus, si vous désirez utiliser le paiement en ligne, votre fureteur doit supporter le cryptage 128-bit.

[Retour à la page d'accueil Questions et réponses sur la rentrée](#)

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)



Horaire Récupération

La période de récupération des horaires pour la session Hiver 2009 débute le **15 janvier** et se termine le **20 janvier à 23 h**.

Tout **horaire non récupéré** à l'intérieur du délai ci-dessus sera **détruit le 21 janvier** et entraînera l'annulation de votre inscription au Collège pour la session Hiver 2009.

1. Comment récupérer votre horaire ?

Vous pouvez récupérer votre horaire durant la période mentionnée ci-dessus en accédant aux services en ligne Omnivox et en sélectionnant le module *Horaire en ligne*.

La récupération peut se faire soit en utilisant les bornes interactives Omnivox situées au campus de Longueuil (Pavillon Le Caron ou à l'entrée principale) et à l'École nationale d'aérotechnique (près du local C-150) ou par le biais d'un ordinateur relié au réseau Internet.

2. Quoi faire si vous n'avez pas accès à un ordinateur ?

Si vous n'avez pas d'ordinateur, des postes informatiques seront mis à votre disposition les **15, 16, 19 et 20 janvier** au Service de l'organisation scolaire au local A-105 du campus de Longueuil (9 h à 11 h 30 et 13 h à 15 h) ou au local C-107 (9 h à 11 h 30 et 13 h à 15 h) de l'École nationale d'aérotechnique.

3. Quoi faire si l'accès à votre horaire vous est refusé ?

L'accès à votre horaire peut vous être refusé. Si tel est le cas, suivez les directives du message qui apparaît à l'écran.

[Retour à la page d'accueil Questions et réponses sur la rentrée](#)

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)



Horaires Modification

La période de modification des horaires pour la session Hiver 2009 débute le **16 janvier à 8 h** et se termine le **26 janvier à 7 h**.

1. Comment modifier votre horaire?

Vous pouvez modifier votre horaire en accédant aux services en ligne Omnivox et en sélectionnant le module *Modification d'horaire*. La modification peut se faire soit en utilisant les bornes interactives Omnivox situées au campus de Longueuil (Pavillon Le Caron ou à l'entrée principale) et à l'École nationale d'aérotechnique ou par le biais d'un ordinateur relié au réseau Internet. Deux possibilités de modification vous sont offertes :

1.1 Déplacer un cours

Pour déplacer un cours de votre horaire, le module *Modification d'horaire* sera ouvert du **16 janvier à 8 h au 26 janvier, 7 h**. Chaque déplacement confirmé est enregistré dans votre dossier scolaire. Des frais de 25,00 \$ par modification seront portés à votre état de compte et seront payables au plus tard le **30 janvier 2009**. Référez-vous à la rubrique [Modalités de paiement](#) du site Internet du Collège pour plus de détails sur celles-ci.

1.2 Retirer ou ajouter un cours

Vous devez préalablement prendre rendez-vous avec votre aide pédagogique individuelle lorsque le module *Centre de rendez-vous* des services en ligne Omnivox sera ouvert (à partir du 15 janvier, 8 h) ou par téléphone au (450) 679-2631, poste 2407 (du 16 au 19 janvier, 13 h). Le rendez-vous sera fixé entre le 19 et le 22 janvier à 15 h 30. Veuillez noter que les **16 et 23 janvier** seront des journées sans rendez-vous. Vous devrez avoir votre horaire en main.

Vous pouvez demander d'ajouter un cours de votre programme, s'il vous permet de terminer votre DEC, mais cet ajout sera possible que s'il y a une place disponible.

2. Comment procéder si vous êtes en Sport-Études?

Si vous êtes en Sport-Études et désirez déplacer un ou plusieurs cours à votre horaire, vous devez accéder au module *Modification d'horaire* des services en ligne Omnivox. Pour tout autre changement à votre horaire, vous pourrez rencontrer votre aide pédagogique le **16 janvier** avant 16 h (sans rendez-vous).

[Retour à la page d'accueil Questions et réponses sur la rentrée](#)

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)



Carte étudiante

Les cartes pour les nouveaux admis seront disponibles à compter du **15 janvier** au Service de l'organisation scolaire au local A-105 du campus de Longueuil ou au local C-170 de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA).

1. Quoi faire en cas de perte ou de vol?

En cas de perte ou de vol, il est important d'aviser immédiatement le Service de l'organisation scolaire au campus de Longueuil (local A-105) ou à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) (local C-170). Rappelez-vous que vous demeurez responsable des prêts pouvant être enregistrés en votre nom tant que vous ne déclarez pas la perte ou le vol de votre carte.

2. Combien devez-vous payer en cas de perte, de vol ou de bris de votre carte?

Vous devez payer 10,00 \$ pour acquérir une nouvelle carte qui remplacera celle perdue ou volée, de même que pour remplacer une carte défectueuse ou brisée suite à un mauvais usage de votre part.

Veillez noter que si votre carte est en bon état mais démagnétisée, elle pourra être remplacée sans frais.

3. Pouvez-vous prêter votre carte d'étudiant?

Votre carte vous appartient. Le fait d'utiliser la carte d'un autre étudiant, de prêter la vôtre ou de la falsifier constitue une fraude.

[Retour à la page d'accueil Questions et réponses sur la rentrée](#)

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)



Annulation de cours ou de session Demande

La date limite d'annulation de cours ou de session pour l'hiver 2009 pour obtenir un **remboursement (excluant les droits d'inscription)** est le **23 janvier à 16 h.** Pour éviter la **mention « Échec »** au bulletin, cette date est le **16 février 2009 à 16 h.**

1. Comment annuler votre inscription à un cours ou à votre session?

En ce qui concerne l'annulation de votre inscription, deux possibilités s'offrent à vous :

1.1 Annuler votre inscription à un cours

Pour annuler votre inscription à un cours, veuillez vous référer à la rubrique [Horaire – Modification](#) (section 1.2).

1.2 Annuler votre inscription à votre session

Pour annuler votre inscription à votre session vous devez vous présenter au Service de l'organisation scolaire du campus de Longueuil (local A-105) ou à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) (local C-170).

Le respect des dates mentionnées dans l'encadré ci-dessus vous permettra d'obtenir le remboursement des frais perçus (excluant les droits d'inscription) et d'éviter que la mention « Échec » soit inscrite à votre bulletin.

2. Quelle est la différence entre annuler et ne pas fréquenter un cours?

L'absence constatée ou la non-fréquentation à un cours n'équivalent pas à une annulation officielle de cours. Vous obtiendrez à votre bulletin la note correspondante aux points accumulés durant la session. La démarche d'annulation de cours ou de session dans les délais ci-haut mentionnés est donc importante, puisqu'elle permet d'enlever officiellement de votre dossier le ou les cours que vous désirez annuler **et vous évite d'avoir la mention « Échec » à votre bulletin.**

3. Quelle est la conséquence d'annuler un ou plusieurs cours?

Si vous procédez à l'annulation d'un ou de plusieurs cours, votre statut d'étudiant pourrait changer. Si vous devenez étudiant à temps partiel, des droits de scolarité de 2 \$ de l'heure de cours vous seront facturés. Un étudiant est considéré à temps partiel lorsqu'il est inscrit à moins de 4 cours de son programme ou s'il a moins de 180 heures de cours de son programme par session.

[Retour à la page d'accueil Questions et réponses sur la rentrée](#)

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)



Révision de note Demande

La période pour déposer le formulaire de révision de note et obtenir une réponse **avant le début de la session** débute dès que vous avez pris connaissance de vos notes et se termine le **16 janvier à 16 h.**

La période pour déposer le formulaire de révision de note et obtenir une réponse **après le début de la session** débute dès que vous avez pris connaissance de vos notes et se termine le **30 janvier à 16 h.**

1. Comment procéder pour obtenir une révision de note?

Pour bien connaître la procédure de révision de note, consultez la [Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages \(PIÉA\)](#) sur le site Internet du Collège.

2. Quand et où déposer votre formulaire de demande de révision de note?

Vous devez déposer votre formulaire de révision de note dûment rempli au Service de l'organisation scolaire du campus de Longueuil (local A-105) ou à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) (local C-170) durant la période mentionnée dans l'encadré ci-dessus. La date à laquelle vous effectuez votre dépôt détermine la période où vous obtiendrez votre réponse.

Veillez noter que le formulaire est disponible au Service de l'organisation scolaire du campus de Longueuil (local A-105) ou à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) (local C-170).

[Retour à la page d'accueil Questions et réponses sur la rentrée](#)

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)



Relevés d'impôt T2202A et Relevé 8 Récupération

La récupération des relevés d'impôt est possible en tout temps,
sauf pour les relevés 2008 qui ne seront disponibles qu'en **février 2009**.

1. Quelle est la procédure de récupération de vos relevés d'impôt?

Pour récupérer vos relevés d'impôt, veuillez utiliser les services en ligne Omnivox, module *Relevés d'impôt pour les frais de scolarité*.

2. Pourquoi récupérer les relevés d'impôt?

Les relevés d'impôt T2202A (gouvernement fédéral) et Relevé 8 (gouvernement provincial) sont nécessaires pour bénéficier des déductions fiscales relatives aux montants pour études.

3. À partir de quelle année pouvez-vous imprimer vos relevés d'impôt?

Si vous êtes ou étiez inscrit à notre collège, vous pouvez imprimer vos relevés T2202A et Relevé 8 à partir de l'année scolaire 2003-2004.

[Retour à la page d'accueil Questions et réponses sur la rentrée](#)

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)



Dates importantes à retenir

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
Janvier				1	2	
	5	6	7	8	9	
	12	13	14	15	16	
	19	20	21	22	23	
	26	27	28	29	30	
	Février	2	3	4	5	6
		9	10	11	12	13
16		17	18	19	20	
23		24	25	26	27	

Calendrier de la rentrée Hiver 2009

LÉGENDE

	Début des cours	26 janvier 2009
	Horaires - Récupération - H2009	
	Date début récupération :	15 janvier 2009
	Date limite récupération :	20 janvier 2009, 23 h.
	Date destruction des horaires :	21 janvier 2009
	Horaire - Modification - H2009	
	Date début modification :	16 janvier 2009, 8 h.
	Date limite modification :	26 janvier 2009, 7 h.
	Date limite paiement modification horaire :	30 janvier 2009
	Annulation cours ou session - H2009	
	Date limite avec remboursement :	23 janvier 2009, 16 h.
	Date limite sans échec :	16 février 2009, 16 h.
	Révision de note - A2008	
	Date début dépôt formulaire :	Dès réception de vos notes
	Date limite réponse avant début session :	16 janvier 2009, 16 h.
	Date limite réponse après début session :	30 janvier 2009, 16 h.
	Relevés d'impôt - Récupération	
	Module ouvert en tout temps	
	Relevés 2008 disponibles :	En février 2009

[Retour à la page d'accueil Questions et réponses sur la rentrée](#)

[Retour à la page d'accueil du Guide de la rentrée](#)